

COMMUNE de MONTAUD

Journal d'informations n° 48



EDITO

Au terme d'une élection municipale organisée dans un contexte de crise sanitaire inédit,

Vous, habitants de Montaud, vous nous avez confié pour six ans le plus beau des mandats :
La gestion de notre commune.

Je tiens, au nom de mon conseil municipal, à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez.

Nous avons pu nous mettre au travail à partir du 23 mai, date de la mise en place du conseil.

C'était déjà le cas pour certains...

Et je pense à Jean-Guy, futur adjoint aux affaires scolaires/ jeunesse, qui a participé à la réouverture de l'école en trouvant toutes les solutions pour appliquer un protocole sanitaire au combien complexe (54 pages).

Je pense également à Hédi, Cécile, Laura, Camille, Géraldine, Olivier, Philippe, Sébastien, Thibaut qui ont tous répondu présent pour organiser et distribuer les masques de protection.

A Alain qui a travaillé à la réalisation du budget avec Brigitte,

À Stéphane qui instruisait les dossiers d'urbanisme,

À Philippe et Michel qui évaluaient les besoins de travaux de toiture, insonorisation de la salle de motricité, menuiseries et de modernisation du parc informatique de l'école, dans le cadre de deux plans d'aides subventionnés pour l'école. Travaux de voirie...

Dès le déconfinement, les entreprises de travaux nous ont sollicité pour ouvrir leurs chantiers.

Bien conscient de l'intérêt économique, j'ai répondu favorablement à leurs demandes.

Cette crise sanitaire nous a apporté plusieurs enseignements :

Que notre liberté d'aller et venir est primordiale.

Que quel que soit le continent où nous habitons, nous vivons tous sur cette même planète bleue qui bouillonne de vie, et qu'un petit virus a voyagé à travers le monde, bouleversant les équilibres économiques, politiques, sociétaux.

Plus prosaïquement à notre niveau local, nous avons pu voir tout l'intérêt du télétravail et ses corollaires.

Réduction, voir suppression des déplacements professionnels engendrant un meilleur bilan carbone.

La nécessité de disposer d'un réseau internet de qualité que l'on se doit de protéger des intempéries, des chutes d'arbres...

L'arrivée de la fibre dans notre commune nous donne d'autres perspectives, création d'espaces partagés source de développement.

Cette crise a également mis en exergue l'intérêt d'habiter dans un espace privilégié.

Et il est certain que la gestion de la pression immobilière sera un enjeu crucial dans notre commune.

Dans l'attente de vous rencontrer.

Francis COLIN
Le Maire.

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Florence PECHEUX – Les Coings
Aline Berruyer & Vincent BLANC-PAQUES - Les Muets
Kimi DO & Mathias PERRETTE – Les Maîtres
Sylvie REPELLIN-BOUVIER – Les Muets
Romane BERNARD-GUELLE & Jordan RANNAUD-FAVRE – La Combe
Nicole & Guy CHOROT – Colombière
Angélique BRONDEAU & Julien COUDRAT – Le Village
Renaud BRUSTLEIN – Le Village
Grégory CHOROT – Les Maîtres
Isabelle & Romain DUREAULT – Les Etroits
Stéphanie & David BILLOT – Les Etroits



Recensement national – Filles ou garçons, vous devez vous inscrire en mairie au cours du mois anniversaire de vos 16 ans.

Liste électorale – Avec la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), les inscriptions sur les listes électorales peuvent être réalisées soit en passant à la mairie, soit directement sur le site : www.service-public.fr

Pour mémoire, prochain scrutin en mars 2021 pour les élections : régionale et départementale.

Compteurs d'eau – Le relevé sera effectué **entre le 17 et le 31 août. Il est indispensable de libérer l'accès à votre compteur.**

Retrouvez, dans ce bulletin, des nouvelles des associations montaudines et voisines

- Montaud'Ubohu : Guillaume LOMBART
- A.S.C.S.M. : Christiane GERIN
- A.N.D.S. : Brigitte MURDINET
- A.C.C.A. : Gabriel GLENAT-JAIME
- Le Collectif « les enfants dans les bois » : Christel DAGUET
- Montaud T'Aime : Sidonie FROMENTIN

ETE 2020

Vie communale...	page 2
Vie intercommunale...	page 12
Nos associations...	page 15
Sur Montaud aussi ...	page 21

Directeur de la publication :

Francis

Rédaction, mise en page et relecture :

Brigitte

Cécile...

Impression : Mairie de Montaud

Dépôt légal à parution :

Juillet 2020

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction des articles.

Bonne lecture.

Vous retrouverez ce bulletin ainsi que les échos sur le site www.montaud.fr.

Quelques numéros utiles à conserver

MAIRIE

Tél. **04.76.93.65.79**

Courriel : mairie@montaud.fr

Site : www.montaud.fr

En cas d'urgence : 06.08.14.33.54

ECOLE : **04.76.93.63.90**

CANTINE : **04.76.93.30.89**

MULTI ACCUEIL : **04.76.93.35.98**

SALLE La Montaudine : **04.76.93.68.12**

MEDIATHEQUE (Saint-Quentin/Isère) :

04.76.65.80.74

SMVIC - Saint-Marcellin Vercors Isère

Communauté

Régie des eaux : 04.76.36. 90.57 et en cas
d'urgence : 04.76.36.94.01

Régie des ordures ménagères : 04.76.36.90.57

DÉCHÈTERIE

Horaires (St-Quentin/Isère) 04.76.93.31.75

Lundi de 14h à 18h,

Mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Bureaux MAIRIE

Les bureaux sont ouverts au public **du
lundi au samedi de 8h à 12h.**

Bureaux fermés le mercredi matin et le
dernier vendredi de chaque mois.

Fermeture estivale du **03 au 07 août** et
samedi 22 août.

AVIS

De la part de Christian Michel :

J'ai été victime d'un tronçonnage d'un sapin
tombé en travers d'un chemin PRIVE qui mène
au ruisseau des Gorges.

Cet arbre était exploitable en scierie... plus
maintenant.

Vététistes, vous empruntez des chemins privés.
Merci de respecter la nature, ne vous aventurez
pas à travers bois ou prés, hors des chemins et
sentiers balisés.

Ce n'est pas parce que Google ou votre
fédération vous indique le circuit sur une carte
que ce chemin est officiel.

URGENCES : **112**

POMPIERS : **18**

GENDARMERIE : **17**

SAMU : **15**

MEDECINS :

Docteur Zilli à St Quentin

04.76.93.33.54

Docteurs Parmentier et Pauthier
à Veurey **04.76.53.95.29**

INFIRMIERES :

Saint-Quentin sur Isère

04.76.93.66.11

PHARMACIES :

Saint-Quentin **04.76.93.68.08**

Noyarey **04.76.53.91.15**

TAXI :

M. Finet **04.76.93.65.02** ou

06.07.09.15.31





Juste avant de se séparer pour les vacances d'été, les enfants de CM2 se sont vu remettre un stylo plume et une tasse personnalisée.... avant leur départ pour le collège. Les enfants ont offert un panier garni aux enseignants.



Ce sont 8 enfants qui partent et 10 enfants qui arrivent à la rentrée. L'école aura donc un effectif global de 66 enfants, de la maternelle au CM2.

Et une année se termine, une autre se prépare...

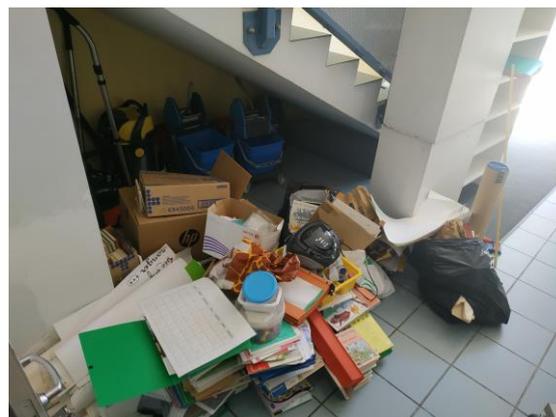
Dès les 6 juillet les enseignantes se sont donné rendez-vous à l'école pour une semaine de travail visant à préparer la prochaine rentrée scolaire.

Elles ont été rejointes par Christel membre du personnel municipal et le mardi 7 juillet par Alain et Jean-Guy.

Au programme :

- Préparation des premiers enseignements,
- Commandes des fournitures mais aussi ...
- Tri, rangement, nettoyage, déplacement de mobilier,
- Réaménagement des salles de classe, de la tisanerie, du bureau de la Directrice, de la salle 4 du 1^{er} étage...

Au cours de l'été, les préparations vont se poursuivre notamment avec le nettoyage et la désinfection complète de l'école (mobilier, jeux, lits de la classe de maternelle, sols etc..). Après sélection des objets et mobiliers récupérables, le reste des déchets sera déposé à la déchetterie.



Urbanisme

Avant de commencer des travaux, pensez à vous renseigner s'il convient ou non de déposer une demande d'urbanisme. Les travaux de réfection « à l'identique » ne nécessitent pas une demande d'urbanisme mais un courrier d'information en mairie.

Les formulaires de demandes d'urbanisme

Ils sont disponibles sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Vous pouvez les demander aussi en mairie ou auprès de votre architecte.

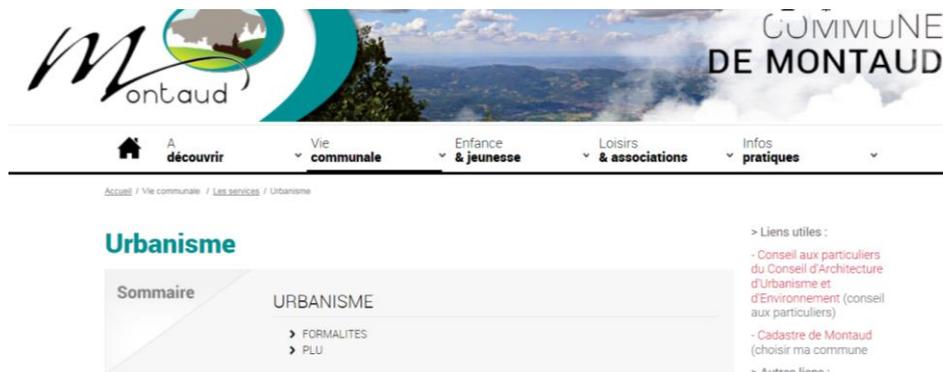
Dans le cas d'un permis de construire : 1/ Nous vous conseillons de prendre rendez-vous, en amont du dépôt du dossier avec Stéphane COING-BELLEY adjoint chargé de l'urbanisme (06.03.80.64.17).

2/ De plus, l'avis de l'architecte conseiller sur le secteur de la SMVIC vous sera demandé. Pour rappel, ce conseil est gratuit, sur rendez-vous pris auprès de la communauté de communes au 04.56.33.30.21 (Stéphanie Repiton) selon les dates de permanences prévues. L'architecte se déplace sur site afin de donner des conseils en fonction des demandes et de l'existant. Il permet ainsi que les projets architecturaux (neuf ou réhabilitation) soient plus lisibles, mieux intégrés, de meilleure qualité et que les dossiers soient plus complets et conformes avant instruction par le service urbanisme.

Attention : le document de prise en compte de la réglementation thermique est obligatoire pour tout dépôt de permis de construire concernant une maison individuelle.

Le Plan Local d'Urbanisme

Tous les documents concernant le PLU sont disponibles sur le site www.montaud.fr - Vie communale/Les services/urbanisme



Les obligations du pétitionnaire (demandeur)

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (Permis de construire, Certificat d'Urbanisme b, Permis d'Aménager) ?

Voici quelques obligations à ne pas oublier selon le cas :

- 1/ Affichage de l'arrêté sur le terrain
- 2/ Avant les travaux : déposer la Déclaration d'Ouverture de Travaux
- 3/ Après les travaux : déposer la Déclaration d'Achèvement de Travaux
- 4/ Pendant les travaux : Veiller à ne pas brûler les déchets liés au chantier sur place mais à les porter à la déchèterie
- 5/ Penser à demander l'ouverture des compteurs et lignes :
 - Eau & Assainissement : Régie des eaux de la SMVIC à Vinay
 - Electricité : ENEDIS
 - Téléphone : France télécom

The image shows a form titled 'Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux'. The form is divided into two main sections: 'Nouveaux travaux utilisant ces formulaires pour' and 'Copies retournées à la mairie du lieu du projet'. The first section contains three bullet points: 'Déclarer l'achèvement des travaux de construction ou d'aménagement', 'Déclarer que les travaux de construction ou d'aménagement sont conformes à l'autorisation et respectent les règles générales de construction', and 'Déclarer que le changement de destination ou la division de terrain a été effectué et est conforme au permis ou à la déclaration préalable'. The second section contains a table with columns for 'Type de permis', 'N°', and 'Date de fin des travaux'. Below the table, there are checkboxes for 'Permis de construire', 'Permis d'aménager', and 'Déclaration préalable', each followed by a field for the number. There are also checkboxes for 'S'agit-il d'un aménagement pour lequel l'aménageur a été autorisé à différer les travaux de fin des vœux?' and 'Si oui, date de fin des vœux'. The form is signed by the 'Chef de service ou représentant autorisé'.

Sécurité et numérotation

La numérotation mise en place fin 2018 prend du retard concernant son actualisation dans les données des fournisseurs d'accès GPS (*Global Positioning System*) ou système de localisation par satellite.

Un récent incident, qui aurait pu se terminer tragiquement, nous a interpellé. De nombreux témoignages évoquent également des « livreurs perdus ».

Du fait du retard des mises à jour, votre adresse n'est pas systématiquement reconnue par les GPS de vos fournisseurs, livreurs et, plus préoccupant, des secours, SAMU et pompiers.

Votre nouvelle adresse apparaît dans les différentes appli GPS ? Si c'est le cas c'est parfait.

Dans le cas contraire : indiquer le hameau, ce sera déjà un premier point géodésique pour la localisation.

La Commune met tout en œuvre pour régler cette question.

L'élagage

Les plantations qui empiètent sur les voies publiques peuvent constituer un danger pour la circulation, les voitures en stationnement, les habitants.

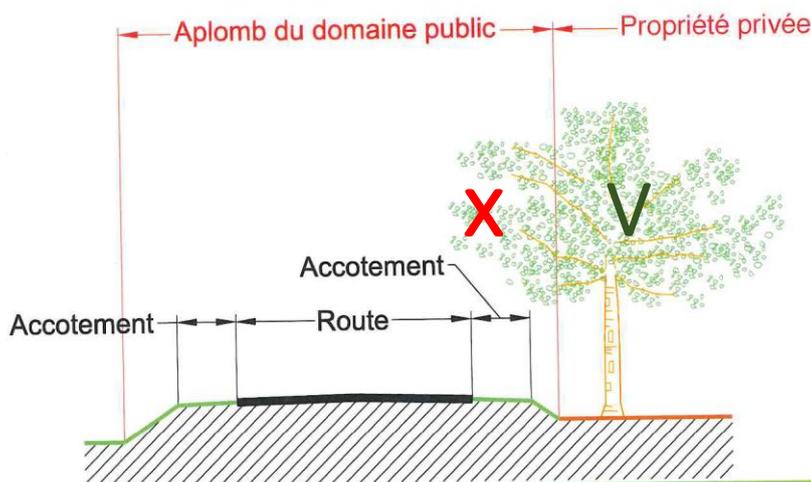
L'élagage un enjeu pour tous
Règles et responsabilités

Avec les intempéries (orages, coups de vent...) et l'hiver qui approche, il est à craindre dans de nombreux secteurs que des câbles soient cassés par les arbres... Cela entraîne des coupures d'électricité, de téléphone et **pour certains d'entre nous l'impossibilité de travailler, de joindre les services de sécurité...** Le déneigement, dans certains secteurs, pourrait ne plus être réalisé...

L'élagage est de la responsabilité du propriétaire et les travaux sont à sa charge.

La Commune invite chaque propriétaire à faire le nécessaire ou à le faire réaliser par une entreprise : élaguer le bord des voies communales est une nécessité mais aussi une obligation.

Schéma de limite d'empiètement sur le domaine public



Les coupes doivent être faites à l'aplomb des limites du domaine public

Finances communales

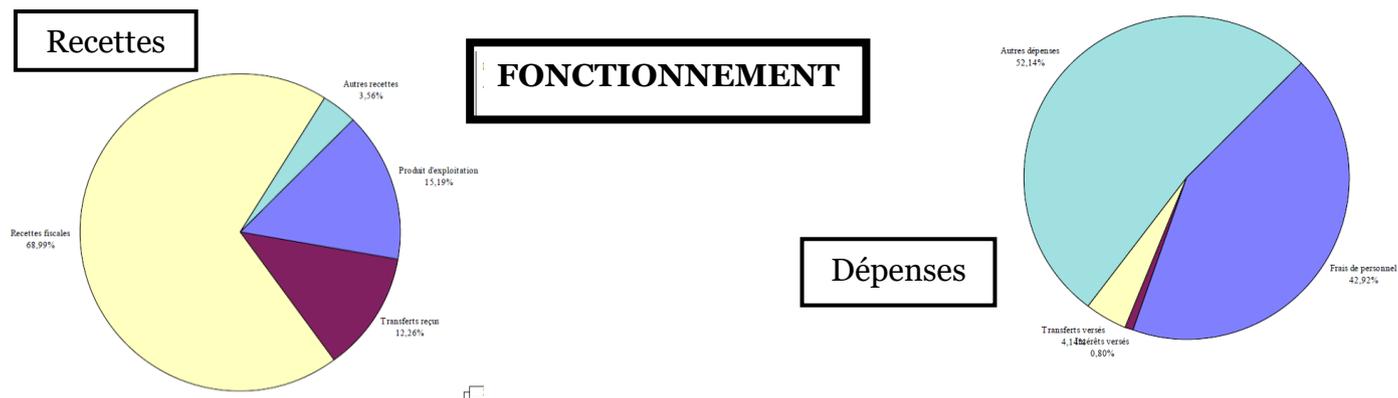
En 2020, le budget primitif ressemble à celui de 2012.

Les chiffres globaux sont identiques

Fonctionnement : 0,5 millions d'Euros

Investissement : 1 million d'Euros

Sauf que la situation 2020 est exceptionnelle ! La pandémie et ses conséquences économiques vont aussi impacter le budget de la Commune.



Produits d'exploitation : 76 310€
Transferts reçus : 61 551€
Recettes fiscales : 346 504€
Autres recettes : 17 874€

Frais de personnel : 186 620€
Intérêts versés : 3 500€
Transferts versés : 18 010€
Autres dépenses : 226 726€

En recettes de fonctionnement, les faits remarquables sont :

- La Dotation Globale de Fonctionnement a été divisée par 4 durant cette période ; elle représente maintenant moins de 10 000€ par an. Toutefois la ruralité de notre village est prise en compte par une Dotation de Solidarité de 14 000€ en hausse de 4 000€
- Les impôts ont généré, en 2020, 2% de recettes en moins, soit 347 000€, après la baisse des taux des taxes « ménage » que nous avons décidé entre-temps.
- La Taxe sur les pylônes électriques (en hausse régulière) nous aide bien à équilibrer notre budget.

En dépenses de fonctionnement, les faits marquants sont :

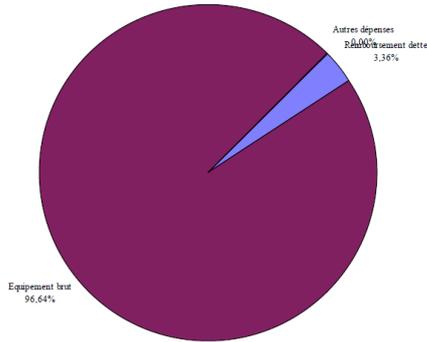
- Nous avons des charges inédites dues à la pandémie pas encore toutes chiffrées, aides publiques et individuelles : estimées à 5 000€,
- Nos charges générales ont augmenté avec l'inflation, elles sont passées de 150 000 à 170 000€,
- Cependant nos charges de personnel ont été contenues à 187 000€.

En conséquence :

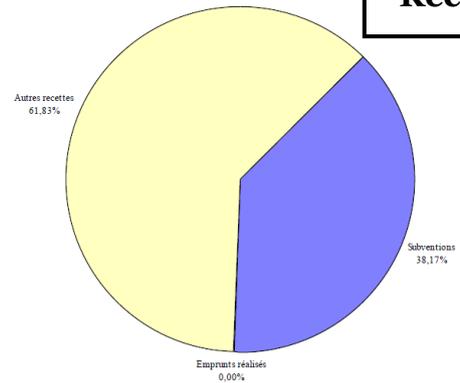
- Les économies sur les dépenses de fonctionnement fondent (divisées par 2 depuis 8 ans, ce sont elles qui génèrent notre capacité à investir) : environ 120 000€

INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



Remboursement emprunts : 35 600€
Investissement/travaux : 1 035 222€

Emprunts : 0€
Subventions : 378 862€
Autres recettes : 613 577€

Les dépenses d'investissement 2020 sont du même ordre que celles de 2012, mais pas sur les mêmes projets.

Notre charge de la dette baisse (pas d'emprunts nouveaux durant cette période, juste le solde de l'ancienne rénovation de l'École) ; elle est cette année de 30 000€ au lieu de 49 000€

En 2012, nous envisagions d'investir sur les Ramées et la rénovation de La Montaudine.

En 2020 nos projets majeurs de dépenses sont :

- Aménagement du Centre Village, tranche 1 : 444 00 € (dont 95 000€ d'acquisition de terrain nécessaire)
- Plan Ecoles (la dernière rénovation date de 2004) : 231 000€
- Route Forestière des Siallières : 140 000€
- Bâtiments communaux et acquisitions : 61 000€
- Voiries et Réseaux : 60 000€

Nos recettes d'investissement proviennent pour une moitié du report de l'année antérieure 2019, de l'autofinancement grâce aux économies sur le fonctionnement et de subventions (projets nécessitant de murir).

Comme antérieurement, nous ne ferons pas appel à l'emprunt cette année.

Cependant, notre capacité future à investir sera limitée après l'achèvement des projets en cours car :

- Les subventions se font rares et délicates à obtenir
- Notre excédent de Fonctionnement diminue

Les travaux

La commission Travaux poursuit son travail avec une équipe renouvelée.



1/ Les jeux des Ramées sont terminés depuis quelques jours et mis à la disposition des enfants de 3 à 12 ans sous la responsabilité des parents. La pose d'une clôture est à l'étude.

Une réalisation pour la plus grande joie des petits !
Une plantation d'arbres sera réalisée à l'automne pour offrir de l'ombre.

2/ L'aménagement du Centre Village avance comme prévu.

Merci à Laura pour le suivi attentif du chantier.

Le chantier sera arrêté pendant les congés du 10 au 23 août.

Les plantations seront réalisées à l'automne.

Tout stationnement est INTERDIT jusqu'à réception du chantier, soit le 18 septembre.



3/ Le plan Ecoles est lancé avec l'aide de Laura, Géraldine, Stéphane et Jean-Guy. Il se réalisera entre fin 2020 et 2021. Il comprend la remise en état de la charpente, le changement de menuiseries, le traitement acoustique de la salle de motricité et du réfectoire de la cantine.

4/ Grange de l'entrée du Village : la charpente a été remise en état (hors air, hors eau). La destination de ce bâtiment sera discutée dans les prochains mois.

5/ Par ailleurs, une étude est en cours :

- pour le local technique comprenant sanitaire et vestiaire (sous-sol de la grange),
- pour le local à sel pour lequel il convient de trouver l'emplacement « idéal ».



6/ La voirie du pied des Etroits sera refaite en enrobés dès que les raccordements aux réseaux seront réalisés (eau, électricité). Plus d'informations dans les prochains échos.

Des travaux d'enrobés sur le parking des Ramées sont programmés.

7/ Route des Siallières (Bois Vert) : sa réalisation devrait voir le jour en 2021. Le dossier de subvention est en cours d'étude.

Assainissement

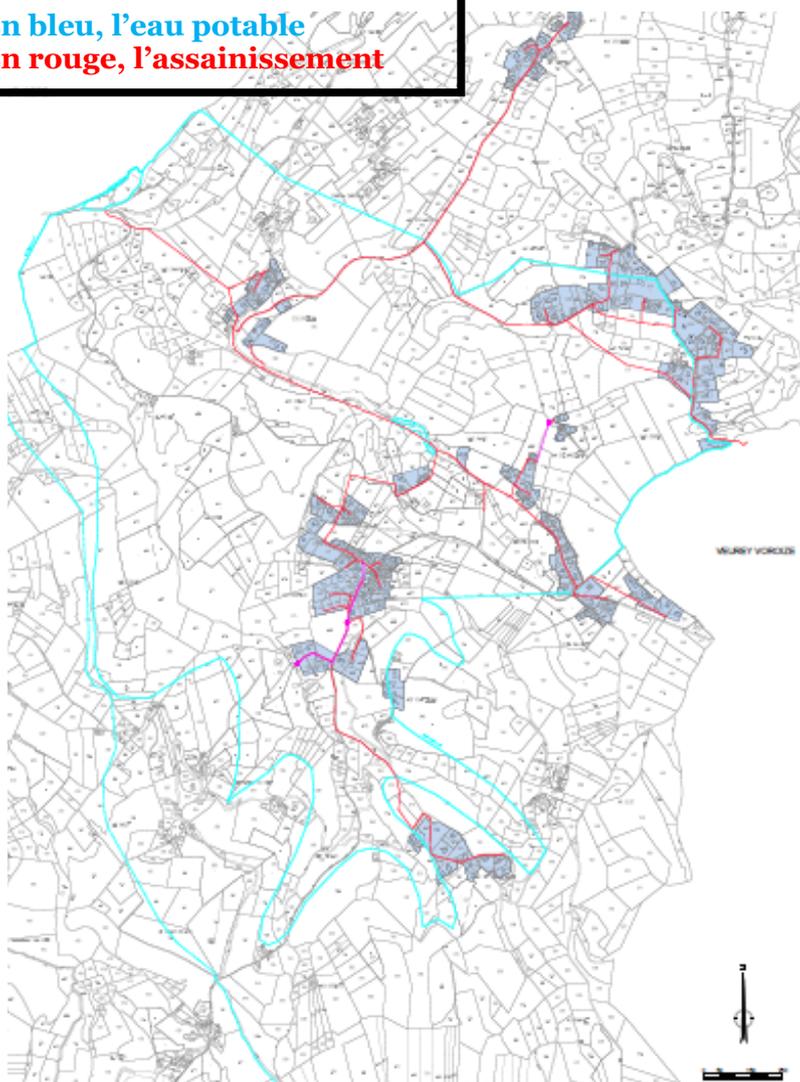
Un peu d'histoire :

Avant 1990, il n'y avait pas d'assainissement collectif à Montaud. Chaque maison avait son assainissement individuel avec un fonctionnement plus ou moins efficace.

Une étude a été lancée afin de raccorder les maisons du Village à une mini station d'épuration située côté sud du village mais ce projet a été abandonné. Le résultat des études n'était pas satisfaisant.

Le captage de la distribution en eau potable de Saint-Quentin sur Isère est situé juste à la limite de Montaud. Des analyses faites « produit de couleur versé dans le ruisseau près de la salle des fêtes » ont permis de constater un lien direct entre les écoulements et le captage d'eau potable.

En bleu, l'eau potable
En rouge, l'assainissement



Dès lors les deux communes ont travaillé ensemble avec le projet de relier le Village de Montaud aux maisons de St Quentin, le hameau de Royatière, de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Lagunage (SIVU) pour traiter les eaux usées par un lagunage à côté de l'Isère. Ce projet de 3km500 a été réalisé, avec l'aide de subventions du Conseil Général, du Parc du Vercors, de l'Agence de l'Eau, d'un emprunt et de fonds libres de la Commune. Ce collecteur principal a été suivi d'antennes permettant de récolter les eaux usées des maisons situées aux Maîtres, aux Etroits, à La Combe, à Côte Maillet, à Guillaudière et la dernière tranche en 2010, sous le précédent mandat : au Vif de la Claie.

Depuis 2013, la compétence Eau et Assainissement a été transférée à la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors (CCCVV), elle est maintenant gérée par la Régie des eaux de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC).

Les subventions accordées au début du réseau collectif ne sont plus d'actualité et un retour à l'assainissement individuel est privilégié.

Les habitations des hameaux du Villard, des Coings et des Muets ainsi que quelques maisons du Vif de la Claie ne seront pas raccordées au collecteur principal.

Ces maisons sont soumises à l'assainissement individuel régi par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui vérifie les installations existantes et préconise les travaux à effectuer au cas par cas.



Forêt : source et ressource



Dans le cadre du développement d'une nouvelle activité, Benoit Coulée débute aujourd'hui sa campagne de communication via le site Ulule.fr.

Il vous invite à trouver une présentation vidéo de cette activité avec une description en avant-première de toute sa gamme qui s'articule autour des huiles essentielles de conifères alpins que la société produit en grande partie en Isère.

Vous pouvez partager ce lien autour de vous avec le plus grand nombre... et sans modération. Vous pouvez enfin, si le cœur vous en dit, précommander ce qu'il vous plaira pour soutenir sa démarche et son développement.

... et l'huile essentielle d'épicéa provient de MONTAUD « Les Coings » !

<https://fr.ulule.com/enea-sens/> et prochainement sur www.eneasens.fr
« ENEA-Sens » est également sur « Facebook » et « Instagram »

Le Parc du Vercors

L'opération « Vis ma vie de bûcheron » est menée conjointement par le Parc du Vercors et FIBOIS. L'occasion :

- d'ouvrir au grand public un chantier forestier,
- d'expliquer le travail, les contraintes d'exploitation que connaissent les professionnels forestiers au quotidien.

SAISON 3 • 2020

Vis ma vie de Bûcheron

EN VERCORS

Visites gratuites et accompagnées

À la rencontre des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestières

Glissez-vous dans la peau d'un bûcheron le temps d'une matinée

Plus d'infos sur www.vismaviedebucheron.org

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SECTEUR TRIÈVES & MÉTROPOLE Vendredis 17 juillet et 28 août OT du Trièves Contacter le 04 82 62 63 50	SECTEUR ROYANS COULMES Vendredi 7 août OT de St-Marcellin Vercors Contacter le 04 76 38 53 85
SECTEUR VERCORS DRÔMOIS Vendredis 24 et 31 juillet OT de La Chapelle-en-Vercors Contacter le 04 75 48 22 54	SECTEUR 4 MONTAGNES Vendredis 14 et 21 août OT de Méaudre Contacter le 04 76 95 20 68

Visites proposées par : FIBOIS 07-26, FIBOIS 38, ONF, COFORET, ADIF, CRPF, les Offices de tourisme (OT) en partenariat avec le Parc naturel régional du Vercors



La Région Auvergne-Rhône-Alpes



Médiathèque Lis-là

Depuis le mardi 23 juin, la médiathèque est passée aux horaires d'été :

Mardi 15h-19h
Mercredi 10h-12h
Jeudi 15h-19h

Ces horaires s'appliqueront tout l'été et les horaires habituels reprendront en septembre.

La vigilance reste de mise et les conditions d'accueil seront les suivantes :

- Port du masque obligatoire pour les adultes
- Utilisation systématique de gel hydro alcoolique
- Nombre de personnes limité dans la médiathèque
- Temps de présence limité.

Les lectures et jeux sur place ne seront pas encore possibles... patience !

Enfin, la fermeture estivale de la médiathèque aura lieu du **lundi 03 au samedi 22 août**.

Animations prévues à la médiathèque Lis-là

En septembre :

- Café Feuille Thé le samedi 12 septembre à 10h
- Concert à la médiathèque jeudi 24 septembre à 20h

ISHTAR - Musiques à cordes désorientées

Musiques et chants de la Méditerranée orientale

Réservation conseillée, nombre de places limité. Pour ados et adultes.

Téléphone : 04.76.65.80.74

L'équipe de la médiathèque était à Montaud ce jeudi 23 juillet pour un moment d'histoires : 8 bambins sont venus écouter des histoires, chanté : « Voici l'été » ! et « Pedro va au Brésil » ! Un entracte au milieu de l'été pour tous.



L'équipe de la médiathèque.

Café des aidants

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en juin dernier, Florence Leduc, Présidente de l'Association, a choisi dans un souci de démocratie associative de passer le relais. Depuis son arrivée à la présidence en 2009, elle s'est attachée à porter une parole émancipatrice sur la question des proches aidants, n'ayant cessé de militer pour que les aidants ne soient pas des variables d'ajustement des politiques publiques. Merci à Florence pour son engagement au service de la reconnaissance des proches aidants !

C'est Gwénaëlle Thual, engagée depuis plus de quinze ans pour une meilleure connaissance et reconnaissance des solidarités de proximité, qui a été élue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association pour lui succéder.

Gwénaëlle Thual a essentiellement travaillé dans les champs sanitaire et social, pour les secteurs mutualistes, hospitaliers et pharmaceutiques où elle a notamment contribué au développement d'un territoire de recherches et d'actions dédié aux proches aidants. Elle est actuellement entrepreneur social dans le domaine de l'Economie sociale et solidaire.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, la nouvelle présidente a affirmé sa volonté de s'engager auprès des aidants en poursuivant le projet stratégique de l'Association :

« J'aimerais avoir un mot plus particulier, pour vous, Florence. Car c'est également une histoire de transmission, dans la joie et d'une qualité que beaucoup envieraient. Ce passage de relais, cette circulation du sens et des énergies sont signifiants. D'autant en ces périodes qui mettent à l'épreuve les liens, et durant lesquelles être debout, mobilisé est essentiel. (...) Cet engagement auprès des proches aidants, j'ai à cœur de le poursuivre dans le cadre associatif, un des lieux emblématiques de l'exercice démocratique. (...) Je m'engage avec vous, à vos côtés, à œuvrer pour une prise en considération et un soutien concrets des proches en situation d'aidant, et ce à tous les âges de la vie ; à maintenir vivants les questionnements sur la place et le rôle des proches aidants dans la société ; et à essayer, encore et encore, d'agir avec la lucidité et la conscience du devoir d'alerte qui doivent être les nôtres pour que la parole des proches et son ancrage, son lien à et dans la société ne leurs soient pas confisqués. »

Les coordonnées

Adresse : Auberge de la Noyeraie 10, Place de l'hôtel de ville 38470 Vinay

Contact : Maison du Département Sud Grésivaudan - service autonomie

Téléphone : 04.76.36.38.38

Email : tsg.autonomie@isere.fr

La semaine du goût



La semaine du goût aura lieu du 12 au 16 octobre 2020.

Le couvent des Carmes de Beauvoir en Royans avec les Fruits Retrouvés, le jardin pédagogique de Notre Dame de l'Osier avec Espace Nature et le Grand Séchoir à Vinay s'associent pour proposer de nouveaux ateliers gourmands aux écoles du territoire avec plusieurs ateliers.

Une seule thématique : « Bien dans mon assiette, bon pour la planète ».

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Le président et 11 vice-présidents forment l'exécutif de la collectivité. Le conseil communautaire est composé de 74 conseillers titulaires représentant les 47 Communes membres. Il se réunit en moyenne 7 à 8 fois par an lors de séances publiques.

La Commune de Montaud est représentée par Messieurs Francis COLIN et Philippe DESPESSE. Les commissions se constitueront dans les prochaines semaines.



L'intercommunalité au service du territoire et de ses habitants

CHIFFRES CLÉS
Un territoire de **596 km²**
47 communes
45 420 habitants (population totale)
500 km de sentiers de randonnées

TERRITOIRE /situation

- Une situation idéale entre Isère et Drôme
- Une connexion rapide aux grands axes de communication

Le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est relié rapidement aux grandes agglomérations de la région par la route via l'auto route A49, par le train (à 25' des gares de Valence TGV Méditerranée et de Grenoble), par l'avion (à 35' de l'aéroport Grenoble-Isère, 1h de Lyon Saint-Exupéry), à 2h de Genève Aéroport

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Agence de développement économique du territoire accompagne tous les entrepreneurs à chaque étape de leurs projets et dans tous les domaines d'activité (industrie, tertiaire, agriculture, loisirs et tourisme...). Elle relie les réseaux économiques pour favoriser les opportunités d'affaires et de coopérations. Elle participe à la promotion et à la valorisation des savoir-faire et des compétences, pour renforcer l'attractivité économique du territoire.

ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE

- 8 établissements d'accueil du jeune enfant**
Chatte (les matignons), Saint-Hilaire-du-Rosier (des lutins du rosier), Saint-Marcellin (le petit prince), Vinay (la courte échelle), Montaud (Montaudubon), Pont-en-Royans (Graines de lutins), Saint-Just-de-Claix (Les coquinox), Saint-Romans (Graines de lutins)
- 3 lieux d'accueil parent-enfant**
Vinay : Bulles de mômes
Saint-Marcellin : Pirouette
Saint-Romans + linéance Royans : Les bouts d'choux
- 1 maison intercommunale des familles**
- 1 relais assistants maternels en 4 annexes**
Chatte, Saint-Marcellin, Saint-Romans, Vinay
- 5 accueils de loisirs**
Vinay (3-12 ans), Saint-Quentin-sur-Isère (3-12 ans), Cognin les Gorges (3-12 ans), Saint-Romans (3-12 ans), Pont-en-Royans (3-6 ans)
- 2 secteurs ados**
Vinay, Pont-en-Royans
- 1 point d'information jeunesse**
Saint-Marcellin, Pont-en-Royans et Vinay
- 2 ludothèques**
Saint-Marcellin, Saint-Romans

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

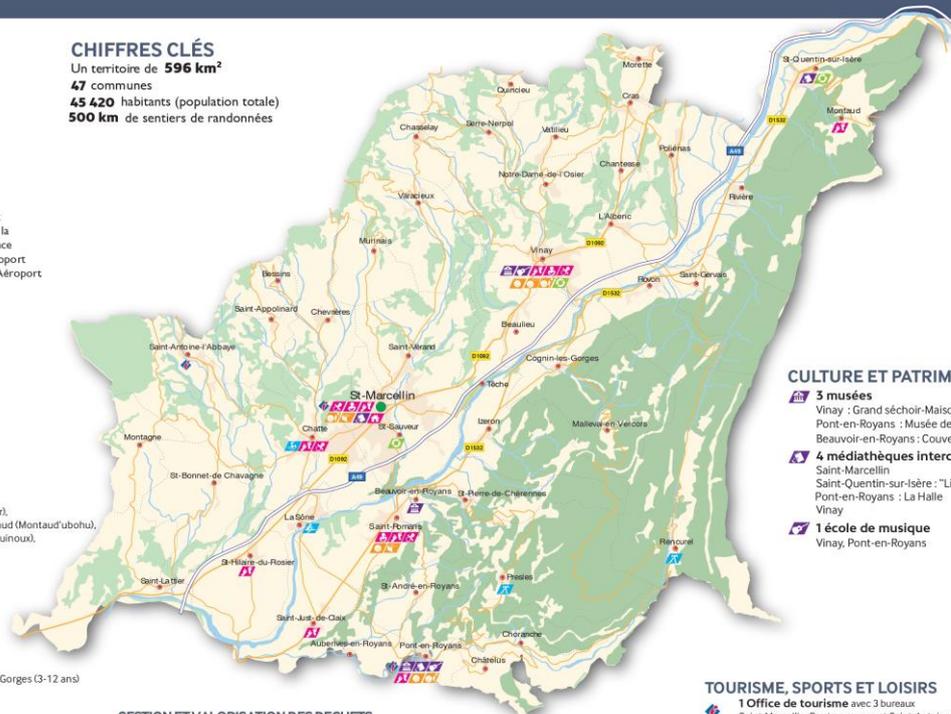
- 3 déchèteries**
Saint-Sauveur, Saint-Quentin-sur-Isère, Vinay
- 1 service de déchèterie mobile**

CULTURE ET PATRIMOINE

- 3 musées**
Vinay : Grand séchoir-Maison de la noix
Pont-en-Royans : Musée de l'eau
Beauvoir-en-Royans : Couvent des Carmes
- 4 médiathèques intercommunales**
Saint-Marcellin
Saint-Quentin-sur-Isère : "Lis-là"
Pont-en-Royans : La Halle
Vinay
- 1 école de musique**
Vinay, Pont-en-Royans

TOURISME, SPORTS ET LOISIRS

- 1 Office de tourisme** avec 3 bureaux
Saint-Marcellin, Pont-en-royans et Saint-Antoine l'Abbaye
- 1 centre aquatique** de l'Olympe à Chatte
(4 bassins, sauna, hammam, relaxation)
- Domaine de ski nordique** des Coulims
Presles, Rencurel
- Base d'aviron** de la Sône



Le Grand Séchoir

Réouverture progressive avec de nouveaux horaires :

- Les week ends de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Ouvert en semaine uniquement pour les groupes et sur réservation. Afin de garantir aux visiteurs des conditions de visite conformes au protocole sanitaire en vigueur, les modalités d'accueil sont adaptées. Port du masque obligatoire.

Le nombre de visiteurs est limité afin de respecter les mesures de distanciation physique. La Cabane à histoires est fermée au public.

- **Exposition temporaire 2020** : elle dévoile les dessous d'une grande aventure, celle du 1^{er} fruit couronné d'une appellation d'origine contrôlée depuis 1938. L'originalité de son marché tourné vers les Etats-Unis au début du 20^{ème} siècle rend indispensable la définition d'un standard de qualité. L'exposition retrace la détermination des producteurs à défendre un produit d'exception, dans une période de mutation sans précédent. Exposition à voir jusqu'au 31 décembre 2020.

Retrouvez-nous sur www.saintmarcellin-vercors-isere.fr ou sur notre page Facebook. Et pour nous contacter, c'est par mail à conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr ou par téléphone au 04 76 38 45 48.



NOS ASSOCIATIONS

Association Communale de Chasse Agréée



Dernière activité des chasseurs : les boudins ! Ils font la joie de nos papilles : Préparation, cuisson, exposition et vente fin janvier 2020.

La remise des cartes de chasse pour la saison 2020/2021 aura lieu le **samedi 05 septembre 2020** de 9 h à 11 h30 au chalet de l'ACCA (Règlement par chèque). Se munir de la validation du permis et de l'attestation d'assurance à jour.

L'ouverture de la chasse aura lieu le **dimanche 13 septembre 2020**.
Pour mémoire, le jour de « non-chasse » est le VENDREDI.

Association Montaud'Ubohu

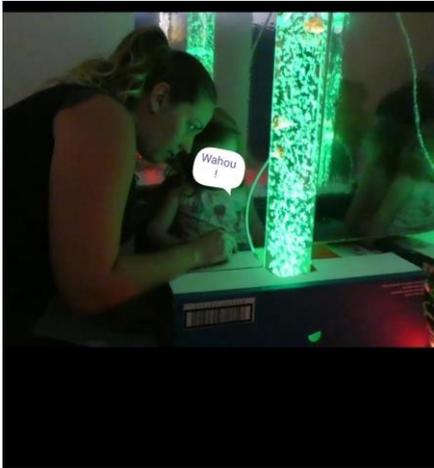
On a rouvert....

Nous avons pu rouvrir le 11 mai avec la mise en place d'un protocole strict dû à la crise de la Covid. L'équipe et le bureau des parents ont fait un gros travail afin de pouvoir rouvrir en toute sécurité pour tout le monde (équipe, enfants, parents). Tout s'est bien passé. La suppression de certaines procédures a fait du bien tout de même à tout le monde, mais le port du masque reste obligatoire pour l'équipe et les parents... restons vigilants !



Actions pendant le confinement

Nous avons voulu garder le lien pendant le confinement avec l'équipe, les parents, les enfants afin de se soutenir pendant cette période compliquée. Pour cela nous avons créé un groupe Hangout sur lequel les parents et certains membres de l'équipe ont pu partager leur quotidien à travers des photos et des vidéos, mais aussi leurs états d'âmes. Nous avons également mis en place des petits rendez-vous en visio une fois par semaine avec les parents et/ou enfants qui le souhaitaient. Et Aurélie a également beaucoup communiqué par mail avec les parents : partages d'idées d'activités pour les enfants, de comptines et les rendez-vous en visio avec l'ACEPP, merci encore à elle pour son investissement.



Snoezelen : kezako ????

Formées en novembre 2019, Julie et Aurélie avaient tout préparé pour une séance fin mars. La première séance snoezelen a enfin eu lieu début juillet.

Moins de protocoles ont permis de pouvoir proposer à Sara, Lou, Samuel et Liam une séance multi sensorielle en aménageant le dortoir des grands. L'objectif est de permettre à l'enfant d'expérimenter ses différents sens (vue, toucher, ouïe et système vestibulaire) grâce à du matériel sélectionné. Formées à Valence par Aurélie Verrier, Julie et Aurélie ont hâte de poursuivre ces séances qui permettent une relation privilégiée avec l'enfant pendant laquelle l'adulte essaye d'amener l'enfant vers la détente.

Du Yoga à la crèche !?

Eh oui, l'équipe a fait une formation "Yoga" pour les enfants en début d'année. D'abord uniquement avec l'équipe, puis avec les enfants durant leur journée à la crèche. Cette activité est appréciée par tous, enfants compris, afin d'apaiser tout le monde. Cette activité sera pérennisée.

Accueil des nouvelles familles

Le 23 juin dernier, nous avons pu organiser la réunion d'accueil des nouvelles familles inscrites pour la rentrée de septembre 2020. 6 familles sont venues découvrir le fonctionnement, les locaux, l'équipe et appréhender l'adaptation à venir !

Bienvenue à eux !!

Apéro des grands

Malgré la crise sanitaire, nous tenions à dire au revoir à nos "grands" qui vont rentrer à l'école à la rentrée. Nous avons donc pu organiser un petit apéro le 9 juillet dernier, un moment émouvant et convivial.

On prépare la rentrée....

La rentrée sera chargée, nous sommes quasiment complets concernant les inscriptions. L'Assemblée Générale aura lieu le **mardi 15 septembre**. Des formations avec l'ACEPP sont prévues pour accompagner le renouvellement du bureau. Nous avons également prévu d'organiser "La semaine des parents à la crèche" afin que les parents se rendent compte de ce que leur enfant fait durant leur journée ainsi qu'une soirée "Parents-Pro" afin de pouvoir échanger avec l'équipe.



Le Bureau de l'association.

L'Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud (ASCSM) œuvre depuis de nombreuses années sur Montaud.

Elle propose à ce jour 7 activités tout au long de l'année scolaire, activités qui pourront convenir à tout un chacun.

Un tarif engageant, un lieu proche de votre résidence, des animateurs locaux et expérimentés, pleins d'énergie et d'idées. Tout est réuni pour vous plaire sur le long terme !!!

Il est même prévu une séance d'essai (la première du calendrier). Celle-ci vous permettra de découvrir l'activité, ceux et celles qui l'animent, ceux et celles qui sont déjà convaincus et reprennent avec plaisir une nouvelle saison.

Alors laissez-vous tenter par une activité qui a fait ses preuves, et à votre porte !!!

Pour vous aider dans votre choix, en voici un petit échantillon littéraire, en attendant le concret !!

➤ La chorale (le lundi soir)



Animée par Gilbert Toinet, ce petit groupe déborde d'énergie. Chaque répétition est un moment de partage et de plaisir. Le répertoire, très varié, propose de la musique sacrée, classique ou récente, en passant par les différents chants du monde. La participation de la chorale à diverses représentations permet de mettre en valeur l'apprentissage et le travail fourni.

Et pour l'illustrer, un petit poème sur l'air de "Je n'aurai pas le temps" chanté par Michel FUGAIN

Une soirée par semaine, et si l'on prenait le temps de chanter, tout simplement ?

*Chanter pour se vider la tête,
Chanter pour se retrouver, faire des connaissances,
Chanter pour découvrir que l'on peut le faire,
Guidés par notre "maître chanteur", Gilbert,
Chanter pour découvrir de nouveaux chants,
D'ailleurs et d'ici, de styles différents,
Chanter sans se prendre au sérieux,
Chanter ensemble, parce que c'est encore mieux
Et que ...ça rend joyeux !!*

La première séance pour essayer !!!!

➤ Pilates intermédiaire (le lundi soir)

Animée par Mylène Reynier, cette gymnastique a été inventée par Joseph Pilates au siècle dernier. Cet homme à la santé fragile et passionné d'anatomie a travaillé toute sa vie à la conception d'exercices permettant d'améliorer et optimiser les fonctions du corps. Son entraînement a pour objectif de rendre le corps « fort comme une colonne grecque et souple comme un chat ».

La pratique régulière améliore la posture par un renforcement profond : les tensions du dos peuvent disparaître, le ventre se raffermir, le corps devient fort et souple. Les personnes gagnent en assurance. Les gestes des sportifs deviennent plus efficaces, car mieux contrôlés et les risques de blessure ou de déséquilibre musculaire diminuent. Il faut savoir que par exemple, les acrobates du Cirque du Soleil incluent le Pilates dans leurs entraînements.

La première séance pour essayer !!!!

➤ Gymnastique (le mardi soir)

Animée par Chantal Château, vous profiterez d'un cocktail de renforcement musculaire et de travail cardio-vasculaire. Avec du matériel type haltères, élastiques, ballons, steps, les exercices sont variés, soutenus par la musique. Le niveau de ceux-ci reste accessible à tout le monde. Plusieurs options sont proposées pour s'adapter à chacun, en augmentant ou diminuant l'intensité du travail. L'objectif est d'améliorer son souffle, son endurance musculaire, sa posture, et d'obtenir une meilleure condition physique globale. La séance se termine toujours par un retour au calme, avec quelques étirements. C'est une vraie parenthèse après une journée de travail, le tout dans une ambiance conviviale.

La première séance pour essayer !!!!

➤ Gym douce (le mercredi matin)

Animée par Chantal Château, cette activité comporte les mêmes ingrédients que la gym du mardi soir, mais en version plus douce. Le travail de la mobilité et de l'équilibre (prévention des chutes) est aussi intégré. Des aménagements et options sont proposés pour permettre à chacun de bouger selon ses possibilités. Le but est de conserver son dynamisme et son autonomie le plus longtemps possible. La séance contribue aussi à maintenir un lien social. Le meilleur des remèdes, c'est bouger.

La première séance pour essayer !!!!

➤ Danse Jazz (le mercredi soir)

Animée par Mylène Reynier, c'est en rythme que vous profiterez du talent de notre animatrice. Danser, bouger, sur des musiques d'actualité, ou plus rétro, selon l'inspiration de Mylène, sur des chorégraphies originales, mais toujours au rythme de chacun (e). De la bonne humeur, du travail de groupe, vous vous étonnerez vous-même de vos prouesses et vous vous régalez.

La première séance pour essayer !!!!

➤ Relaxation Qi-Gong (le jeudi soir)

Animée par Marie-Noëlle Juglaret, le descriptif de cette activité vous sera présenté en septembre. De quoi vous garder en haleine d'ici-là !!!!

La première séance pour essayer !!!!

➤ La vannerie (le mardi après-midi)

Animée par Louis Bonnet-Eymard et Elisabeth Michel, nos deux experts, cette activité représente d'ores et déjà une facette incontournable des atouts de notre association. La renommée n'en est plus à faire, avec les réalisations présentes aux fêtes du village, au marché de Noël et vantée par les magazines spécialisés.

Attention, peu de places disponibles.



Début septembre, vous recevrez le planning détaillé de ces activités, ainsi que le formulaire d'inscription.

En attendant, vous pouvez demander des renseignements sur l'adresse mail de l'association ascsmontaud@gmail.com. Nous nous ferons un plaisir de vous présenter et expliquer nos actions.

Le Conseil d'administration de l'ASCSM.

Le Collectif « Les Enfants dans les Bois »



Cette année est bien particulière. C'est un peu comme une année blanche où peu d'évènements culturels et festifs ont pu se dérouler.

Nous sommes tous dans l'attente de pouvoir vivre à nouveau en collectif et retrouver la chaleur des échanges humains.

Le chemin d'Art reste pour autant ouvert et vous y trouverez les œuvres d'art qui ont résisté à l'hiver.

En raison de la crise sanitaire, le Collectif les Enfants dans les Bois n'a pas pu tenir son assemblée générale annuelle. Avec l'accord des collectifs qui le soutiennent et le conseil d'administration du Collectif, nous avons procédé à la validation des comptes de l'année 2019 (avec les journées du patrimoine 2019) et nous avons renouvelé l'engagement des responsables du Collectif les Enfants dans les Bois pour l'année à venir.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le maintien des Journées du Patrimoine 2020 :

Le samedi 19 et dimanche 20 septembre, à Montaud.

La forêt, espace extérieur largement ouvert, nous permet de maintenir cet évènement en respect avec les règles de sécurité et de distanciations sociales en vigueur.



Une installation dans l'église ainsi qu'une exposition dans la grange sont à l'étude. Toutefois tout cela pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire de septembre.

Nous vous tiendrons informés dans l'Echo de septembre des détails de ces Journées du Patrimoine que nous espérons réussies malgré l'incertitude ambiante.

Nous vous souhaitons à tous un bel été !

Nadine et Christel.



De l'avant, toujours de l'avant... prenons le pari que l'année 2020 se terminera mieux qu'elle n'a commencé. Nous, les membres de l'ANDS, en sommes persuadés. Ainsi, nos projets vont bon vent, même si la voilure est réduite.

Pour les journées du patrimoine qui se dérouleront cette année les 19 et 20 septembre, notre historien local, Charly, nous propose un chemin de croix, à travers les hameaux de Montaud. Avec sa verve habituelle, il nous réglera de ses anecdotes et nous fera découvrir une autre face de l'histoire de Montaud.

C'est donc à un « Chemin de croix revisité » que nous vous convions le **samedi 19 septembre de 15h à 17h** pour une découverte commentée de plus d'une douzaine de croix à travers nos hameaux (balade à pieds à travers les chemins de la commune avec départ de et retour sur la place du village).

Croix de chemin, de procession, de limite, de mission, mémoriale, ..., chacune veut nous conter son histoire, de la plus ancienne répertoriée, la « croix du Joyou », mentionnée dans un document de 1631, à la plus récente, en béton, la « croix du Follet » (fin XIXe - début XXe s.). Vous pourrez découvrir avec chacune un peu de l'histoire patrimoniale, des histoires (criminelles, de famille, ...), oubliée(s) de Montaud !



Et pour rester dans la pierre, une conférence sur le thème « **La pierre de l'Échaillon, une histoire locale, une renommée internationale** », organisée en collaboration avec l'association saint-quentinoise « Sauvegarde du Patrimoine Industriel d'Autrefois » (SPIA), est prévue courant octobre ou novembre 2020, un vendredi soir, à la salle « La Montaudine ». La date exacte vous sera communiquée prochainement. Cette présentation à plusieurs voix nous emmènera dans le monde de l'exploitation de la pierre, juste en bas, dans la vallée.

A cette occasion, en fin de conférence, vous pourrez acquérir l'ouvrage édité par SPIA sur le sujet, plus de 200 pages de textes et de photographies ! Il vous permettra d'en savoir plus sur l'histoire des familles qui ont créé cette industrie, des hommes et des femmes qui ont travaillé dans ou autour de ces carrières.

L'ANDS a fixé son assemblée générale annuelle au **mercredi 9 septembre 2020 à 18h30, salle du conseil.**

Pour proposer des activités, des animations, pour imaginer son action au sein de notre commune, l'association a besoin de vous. Une bonne ambiance, une participation active aux fêtes du villages (marché de Noël, FDV), l'organisation de la Saint-Antoine, etc... L'ANDS ne chôme pas, toujours dans la bonne humeur et avec humanité.

Pour que l'association vive, rejoignez-nous.

Pour toute information, contactez-nous sur ands.montaud38@gmail.com ou appelez la présidente Brigitte Murdinet.

L'équipe de l'ANDS.

SUR MONTAUD AUSSI...

La « croix de la Charrière » ressuscitée une deuxième fois !

Peut-être avez-vous remarqué récemment, en arrivant sur le « plat de Montaud¹ », montant de Veurey-Voroize à notre village, l'érection, ou plutôt, pour ne choquer personne et être plus précis, la « résurrection » d'une croix² qui avait disparue depuis nombre d'années, réalisée tant par un membre de l'ANDS que par son propriétaire.



Ancienne croix de limite entre communautés³ et de croisée de chemins, peut-être en bois à l'origine, nous en trouvons déjà mention sous l'appellation de « Croix de la Charrière » tant sur le « Plan local des fonds » de 1768 que sur le premier cadastre de Veurey-Voroize, datant de 1838.

Elle était située sur le « *chemin de l'Egalen à Montaud et à Veurey* », plus précisément à sa bifurcation avec le « chemin de la Charrière », mentionné comme « *chemin divisant les mandements* » entre « *les communautés de Montaux (sic) soit de Saint-Quentin et de Veurey* ».

Dans une délibération du Conseil municipal de Veurey en date du 15 septembre 1887, elle est considérée comme définissant l'extrémité du chemin vicinal n°1 de Veurey à Montaud, partant « *du pont suspendu (de l'Isère) à la croix de la Charrière, limite des deux communes* », apparemment au même emplacement que la suivante, qui l'avait sans grand doute déjà remplacée en ...1886 !

¹ Nouvellement installé à Montaud, il y a plus de quatre décennies, ne connaissant alors son appellation, nous avons d'ailleurs à l'époque « baptisé » cette croix, pour la localiser à destination de nos interlocuteurs, du nom de « croix du bout du plat » !

² Il s'agit d'ailleurs de la 4^{ème} croix « ressuscitée » sur le territoire de la commune depuis 7 ans, après celle « du Follet » (début XXe s.) en 2017, par la municipalité, et de celles « de la Malcie » (1843) en 2015 et des Coings (fin XIXe s.) en 2018 par nous-mêmes, tant à titre personnel que comme membre de l'ANDS.

³ Les communautés (ou « paroisses fiscales ») avaient été créées comme subdivisions territoriales à la fin du Moyen Age (XVe-XVIe s.) pour la levée de l'impôt royal qu'était la taille. C'est sous la Révolution française, cinq mois exactement après la prise de la Bastille, qu'ont été créées par la Constituante les communes (ou municipalités : loi du 14 décembre 1789) comme les plus petites divisions administratives en France.

La croix « d'Eugène Gaillard », située « sur Montaud », était posée à l'origine sur une assise en pierres maçonnée, à l'angle du mur situé à la croisée de la RD3 et du chemin de la Charrière, côté sud de ce dernier. La croix avait disparu et avait été cassée à la base ; elle était en fonte moulée et ajourée, avec au centre un christ en croix ou une vierge (?), selon les versions recueillies auprès des riverains. Elle reposait sur un socle en pierre calcaire d'« Echaillon blanc » taillé en un galbe harmonieux, qui avait lui aussi été brisé plus tard en plusieurs parties sur toute sa partie haute⁴. A mi-hauteur environ de la base cubique du socle, on peut encore lire l'inscription suivante « E G 1886 » ; outre la date de l'année de fabrication et d'érection du monument, les deux initiales nous renseignent sur la personne qui avait fait ériger cette « croix de remplacement » : il s'agit d'Eugène Gaillard dit « le coquetier », bisaïeul de Michel Charrel-Martin.

Lors de « l'affaire Puissant », du nom du garde-chasse de Montaud qui avait assassiné dans la première décennie du XXème siècle « le père Francillon » -qui habitait au bout du « chemin de la Charrière », encore lui, mais du côté de Veurey-, cette croix avait eu les honneurs de la presse locale de l'époque⁵ : « *Sur la croix de pierre érigée à l'intersection du chemin de Veurey à Montaud et du chemin de l'Egalen, que certains prétendaient avoir été offerte par la femme du vieillard assassiné, qui était une croyante sincère, une main inconnue avait écrit au charbon, dans la nuit du 3 juillet : « Celui qui a tué Francillon, sur cette croix doit écrire son nom ». Ce conseil n'a pas été suivi, mais l'inscription a été fort remarquée par les nombreuses personnalités qui se sont rendues à Montaud. Le nom n'est pas inscrit encore. Peut-être le sera-t-il demain ... ».*

Si le criminel n'a pas répondu à ce pieux conseil, il n'en a pas moins été découvert, arrêté et condamné à cinq années d'emprisonnement en novembre 1911 par la Cour d'Assises de l'Isère, mais ceci est une autre histoire, si l'on m'en... croit !

Charly.



⁴ Si le socle en pierre a été recollé et scellé sur son support maçonné à l'aide d'un ciment spécial, en revanche la croix disparue a été remplacée par une autre de même facture ... de la région parisienne trouvée et achetée via internet !

⁵ "Le petit dauphinois", 5 juillet 1911.

Paroisse Notre Dame des Noyeraies

Les étés se suivent mais ne se ressemblent pas !

Nous fêterons l'Assomption **samedi 15 août** : oui mais à Tullins (messe à 10h à l'église Saint-Laurent des Prés). En effet, vues d'une part avec les distanciations et d'autre part l'impossibilité de stationner dans le centre Village de Montaud du fait des travaux en cours, il nous a paru plus sage de réserver à Montaud le **15 août 2021** avec l'occasion de fêter les 70 ans de Notre Dame des Sommets !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'un des responsables de la paroisse au 04.76.07.20.46 ou sur <http://nd.noyeraies.free.fr/>.

Ferme Lespinasse

Pour le mois d'août, nous proposons deux ateliers sur les plantes à la ferme Lespinasse :



A midi, pique-nique apporté par chacun.

La journée se déroulera essentiellement à l'extérieur. En cas de mauvais temps, nous serons dans la grande salle.

Brigitte partagera à cette occasion ses connaissances sur les plantes.

Fernando, lui, nous proposera de faire des mouvements de Tai Chi et de Chi Gong.

Tarifs de la journée : 40€ ou 30€ pour les adhérents de l'association "Coup de Pousse".

Dimanche 8 août, de 10h à 17h30 : Rencontre avec notre fleur guide.

Nous irons au jardin à la rencontre des fleurs pour découvrir celle qui peut nous accompagner dans une reconnexion profonde avec la Nature et avec notre Nature intérieure.

Dimanche 23 août, de 10h à 17h30 : Constellation de fleurs.

Dans le jardin, chacun choisira une fleur. Nous apprendrons à connaître les fleurs choisies. Nous jouerons ensuite leurs rôles au cours d'une constellation florale.

Nous vous rappelons que nous vendons sur place les tisanes, les confitures, les sirops, les eaux florales, les plantes en pots.

*Nous serons absents du **06 au 13 août**. Les autres jours, n'hésitez pas à vous arrêter ou, si vous préférez, passez un petit coup de fil avant de venir (04 76 93 64 49 ou 06 59 71 21 34).*

Nous accueillons également, sur rendez-vous des groupes d'enfants (à partir de 8) ou d'adultes (à partir de 6) pour des visites goûter, pour des repas ou pour des ateliers "plantes".



A bientôt et bon été.

Brigitte et Fernando.



1^{er} service de proximité des services à la personne (Certification AFNOR des services à la personne)

Implantée à Saint-Quentin sur Isère depuis 1982, votre association ADMR est composée de 8 bénévoles, qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins de la population locale. L'association locale intervient sur les communes de MONTAUD, POLIENAS, LA RIVIERE et ST QUENTIN SUR ISERE.

Depuis le 23 juin, l'association a le plaisir de vous accueillir dans les nouveaux bureaux de l'association ADMR Bas Grésivaudan avant de rejoindre un bureau au sein de la Maison Communale (en cours de construction).

Rendez-vous au 531 rue du Vercors 38210 St Quentin sur Isère

Rez de chaussée de la socioculturelle, salle numéro 4

Le numéro de téléphone et l'adresse restent inchangés :

04.76.65.57.24 / admrbagr@fed38.admr.org

Les services proposés :

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Services et soins aux séniors : Les personnes âgées, en situation de handicap ou malades, peuvent vivre sereinement et toute indépendance à leur domicile. La qualité de la relation, privilégiant le respect et l'attention, est au cœur de l'intervention. La large palette de services répond aux besoins des personnes aidées, à domicile ou en structure d'accueil.

Entretien de la maison : Nous facilitons votre quotidien pour une maison toujours agréable à vivre. Pour continuer à profiter de vrais moments de bonheurs en famille, tout en gardant une maison accueillante et saine, l'ADMR met à votre disposition du personnel professionnel pour effectuer les tâches ménagères et votre repassage à domicile.

ENTRETIEN DE LA MAISON

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Enfance et parentalité : Attentifs au bien-être des enfants et soucieux de maintenir un équilibre familial lorsqu'il est difficile pour les parents de faire face aux différentes obligations : familiales, professionnelles et sociales. Ponctuellement ou quotidiennement, vous pouvez compter sur les associations ADMR. Pour tout renseignement contacter :
ADMR famille Sud Grésivaudan Vercors au **04.76.56.35.99** / famille38@fed38.admr.org

Retrouvez tous les services sur www.admr38.org

50% des dépenses sont déductibles de vos impôts (article 199 sexdecies -16^{ème} partie- du CGI sous réserve de modifications de la législation).